Alexandre Légier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1666

Né à Bordeaux (Gironde) le 1648

Mort à Paris, (S^t Honoré) le 24 X^bre 1729

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Achard : T. III, p. 170, 171, 172.

Batterel : T. II, p 595.

Bicaïs : T. II, p. 380.

Bougerel : T. II p. 225

Bonardi p. 490.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire { Mss. d'Aix : t. II, p. 380.
Copie de la Bib. N. t. II, p. 258.

Alexandre Légier, fils d'un conseiller à la Cour des Aides de Bordeaux, vint au monde en 1648 avec une ouverture d'esprit extraordinaire. L'éducation qu'il reçut, développa en lui des talents prodigieux qui se manifestèrent encore mieux dans l'Oratoire où il fut admis à l'âge de 18 ans. Il avait une mémoire excellente par le secours de laquelle il apprit avec beaucoup de facilité le latin, le grec, l'hébreu et les autres langues savantes. Il savait par coeur presque tout Virgile et tout Cicéron. La philosophie, la théologie et les sciences les plus abstraites n'eurent, pour ainsi dire, rien de difficile pour lui. La sagacité de son esprit lui applanissait les plus grandes difficultés et pour peu qu'il s'appliquât à approfondir une question, il venait à bout de la résoudre, quelque épineuse ou embarrassante qu'elle pût être. Ayant été employé dans les collèges de la Congrégation, il y enseigna les humanités avec une très grande distinction. Il ne se fit pas moins d'honneur dans la chaire pour laquelle il avait des dispositions peu communes.

Après avoir travaillé quelque temps aux missions que le roi fit faire dans plusieurs provinces du royaume après la révocation de l'édit de Nantes, le Père Légier alla demeurer dans la maison de Paris où il fit des conférences dans l'église qui furent fort suivies.

Ensuite il s'appliqua uniquement à l'étude de l'Ecriture sainte qu'il apprit par coeur en grec, en hébreu et en latin. Mais sa grande retraite (car il ne voyait personne) le jeta dans mille chimères et mille visions, qui ne firent qu'augmenter tant qu'il vécut.

Il inventa un système qu'on ne saurait détailler, et tout singulier qu'il était, ce système ne laissa pas d'être adopté par plusieurs personnes à qui il l'avait débité. Le goût de la nouveauté aurait même augmenté le nombre des prosélytes, si rien ne s'y était opposé. Le cardinal de Noailles et les Supérieurs de l'Oratoire, instruits de ce qui se passait, firent examiner par le P. Gouget et un chanoine de St Honoré les écrits du P. Légier; et sur le compte qu'on leur en rendit, ils prirent des moyens pour en arrêter le cours et en empêcher la publication. Mr Joly, doyen du chapitre de Langres, ayant menacé d'en donner une partie au public, le P. de Gennes se disposa à y répondre. Mais, heureusement, rien ne parut.

Cet homme singulier s'imaginait qu'il ne mourrait pas; qu'en 1750 il serait mandé au concile qui se tiendrait pour le retour des Juifs; qu'interrogé par les Pères, il serait condamné à avoir le fouet: « Castigans, ajoutait-il, castigavit me et morti non tradidit me »; qu'ensuite les Pères, voyant qu'on s'était trompé sur son compte, le manderaient de nouveau et le choisiraient pour conduire les Juifs à Jérusalem. Il méprisait également les molinistes et les jansénistes et avait des idées les plus extravagantes qu'on puisse imaginer. Il faisait du jour la nuit, se levait à onze heures, disait la messe après midi et composait le reste de la journée. Il passait la nuit à chanter des psaumes en hébreu et se couchait sur les 2 ou 3 heures. Cette façon de vivre ne l'empêcha pas de pousser sa carrière bien loin. Il mourut à 81 ans le 24 X 1729 et aussitôt qu'il eut fermé les yeux à la lumière, le P. de la Tour se saisit de ses papiers, dont on prétend qu'il fit un sacrifice à Vulcain.

Ses disciples étaient tellement prévenus en faveur de son système qu'ils étaient persuadés qu'il ne mourrait point ou qu'il ressusciterait bientôt après. Mais, voyant leurs espérances frustrées, ils eurent honte de leur crédulité et renoncèrent à ses visions.

On a dit que les Jésuites et les Pères de l'Oratoire avaient eu dans la personne du P. Hardouin et du P. Légier deux fous très savants, à cette différence que les Jésuites ont permis que le P. Hardouin donnât ses visions au public et que les Pères de l'Oratoire, plus sages, n'ont pas voulu laisser paraître celles de leur confrère. Le P. Légier, avec les talents qu'il avait, aurait pu se faire beaucoup d'honneur à lui-même et à sa Congrégation; mais la singularité de ses

opinions et de sa manière de vivre n'a servi qu'à le faire passer pour un savant d'une imagination déréglée.

Il a laissé, cependant, outre ses écrits systématiques des

Des Odes et des hymnes qui sont d'une grande beauté.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.683) t. III. p 171 =

Alexandre Légier né à Bordeaux en 1648, de Jean Légier, conseiller en la cour des Aydes de Guyenne et de dame Anne du Mantet, entra à l'Oratoire le 11 Novembre 1666, à 18 ans. Il enseigna les humanités avec une grande distinction. Il avait une mémoire extraordinaire : aussi apprit-il le grec, le latin, l'hébreu, les langues savantes et il apprit par coeur presque tout Virgile et tout Cicéron.

Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut envoyé avec qqs autres prêtres de l'Oratoire prêcher la controverse aux Huguenots. A son retour il vint demeurer à Paris où il continua pendant qq. temps ses conférences. Ensuite il s'appliqua continuellement à l'étude de l'Ecriture sainte. La connaissance qu'il avait des langues savantes et sa mémoire lui servirent infiniment. Il apprit l'Ecriture Ste par coeur en grec, en hébreu et en latin. Sa grande solitude, car il ne voyait personne, le jeta dans mille chimères et mille visions qui n'ont fait qu'augmenter tant qu'il a vécu.

Il fit un système qu'il débita à quelques jeunes gens et qu'on ne saurait détailler. On sait seulement que jamais personne de bon sens n'a pu l'approuver. Il n'en a dit que quelques parties à quelques jeunes confrères de l'Oratoire et à M. l'abbé Joly, doyen de Langres.

Le Cardinal de Noailles s'en plaignant au P. de la Tour, général de l'Oratoire, Mr le Mur, chanoine de St Honoré et le P. Pouget furent nommés pour examiner ses écrits. La conclusion fut que le P. de la Tour s'engagea auprès de Son Eminence qu'il empêcherait qu'aucun de ses écrits ne parût. M. Joly ayant menacé d'en donner une partie au public, le P. de Gennes de l'Oratoire était tout prêt à répondre ; mais rien ne parut.

Il s'imaginait qu'il ne mourrait pas, qu'en 1650 il serait mandé au concile qui se tiendrait sur le retour des Juifs, qu'interrogé par les Pères, il serait condamné à avoir le fouet : « Castigans, ajoutait-il, castigavit me et morte non tradidit me. » – qu'ensuite les Pères, voyant qu'ils s'étaient trompés sur son compte, le manderaient de nouveau et le choisiraient pour conduire les Juifs à Jérusalem. Il méprisait également les Jésuites et les Jansénistes et avait les idées les plus extravagantes qu'on puisse s'imaginer. Il faisait du jour la nuit, se levait à 11 heures, disait la messe après midi et travaillait le reste de la journée. Il passait la nuit à chanter des psaumes hébreux et se couchait sur les 2 ou 3 heures.

Le P. de la Tour fit tout au monde pour le porter à se confesser à l'article de la mort. Le P. Légier lui répondit en riant qu'il ne mourrait point. Il insista. Enfin par pure déférence, il se confessa au Père Pierre Champion qui, un peu prévenu en sa faveur, s'imaginait toujours, lorsqu'il fut mort, qu'il allait ressusciter. Sa mort arriva en 1729 : il était dans sa 81e année. Cette mort fit tellement impression sur tous ses disciples qu'ils renoncèrent tous à sa doctrine et à ses visions.

On a dit que les Jésuites et les Pères de l'Oratoire avaient eu en la personne des Pères Hardouin et Légier deux fous très savants, à cette différence que les Jésuites ont permis que le P. Hardouin donnât ses visions

et que les Pères de l'Oratoire, plus sages, n'ont pas voulu que rien ne parût, car le P. de La Tour fit enlever, aussitôt après sa mort, ses papiers et on n'en a plus parlé.

On a cependant vu de lui des odes et des hymnes d'une très grande beauté.

Le P. Bougerel raconte l'anecdote qui donna lieu à un bon mot du P. de La Boissière : nous ne la rapporterons pas ici.

Il y a dans la Bibliothèque de l'Oratoire en manuscrit trois volumes in 4 de la même main. Le 2e volume par une note est attribué à M. l'abbé Joly et déclaré dangereux en raison du légiérisme.

Ce Père qui avait 2000# de rente a eu un procès de 2 ou 3 millions qu'il prétendait.

L'abbé Joly, homme de condition de Franche-Comté prenait des notes au cours du P. Légier et faisait ensuite des conférences aux autres légiéristes qui s'assemblaient toutes les semaines. Le Père Canaye lui faisait des prosélytes à Juilly. Le P. Légier étudiait 12 à 15 heures par jour. Il regardait tous les théologiens et les philosophes comme des ignorants, tant augustiniens que Malebranchistes et Molinistes. Il disait qu'il n'avait vu qq. chose de bon et qui approchait du vrai que seulement dans le Malebranchisme. Les autres, à leur tour, le traitent de fanatique. Pour redresser leurs idées à tous et découvrir la vérité, il a établi un nouveau système pour expliquer la religion, lequel supposé, tous les mystères sont dévoilés. Il y restera bien de la profondeur ; mais toutes les contradictions disparaissent.

Les principaux dogmes du légiérisme sont que le monde est éternel ou que, du moins, il n'est point survenu à Dieu ; que Dieu n'a pu faire que ce qu'il a fait ; que J.C. est ab æterno ; qu'il a apparteni dans son propre corps dans l'Ancien Testament parce que ce corps existait dans son germe. Cette 2e proposition a été condamnée dans Abélard.

A ces imaginations près, il expliquait, dit-on, fort heureusement plusieurs passages difficiles de l'Ecriture. En octobre 1721 il eut une explosion contre le légiérisme. On avait déjà fait une dénonciation qui était en même temps une réfutation du système. Le P. de la Tour conjura l'orage. Les légiéristes étaient le P. Champion, le P. Canaye, l'abbé Joly qui fut pour cela obligé de sortir de St Magloire, le curé d'Asnières et 15 ou 20 autres de l'Oratoire.

On ne put gagner le P. de Gennes qui même a réfuté ce système.

M.M. 607, 3e catalogue, N 826 =

Alexandre Légier, de Bordeaux, entré à Paris en 1666, prêtre, mort le 24 X 1729

M.M. 610 p. 58 verso =

Alexandre Légier, fils de feu Jean Légier, conseiller à la cour des aides de Guyenne et d'Anne du Marstet, né à Bordeaux

entré le 27 octobre, vêtu le 11 Nov. 1666, 18 ans passés

Ni confirmé, ni tonsuré : a étudié en philosophie

300# et son entretien toute sa vie

Listes des assemblées =

1678	Toulouse Oct
1681	N. D. de grâces en Provence
1684	Niort
1685	"
1687	"
1690	"
1693	Paris
1696	"
1699	"
1702	"
1705	"
1708	"
1711	"
1714	"
1717	"
1720	"
1723	"
1726	"
1729	"

MM. 610 , **page** 116 , **N°** 620

Le Conf. Alexandre Légier, laic, pas confirmé

Né à Bordeaux, 18 ans passés

Fils de feu Jean Légier, conseiller à la cour des Aydes de Guyenne et Anne du Mantet

Humanités et philo

Entré à Paris le 27 oct , vêtu le 2 Nov. 1666

Pension : 300# et entretien toute sa vie

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 2,p 225
Ms. de Montpellier

64

N°. de la notice : 64

Alexandre Legier

Ce fut à Bordeaux que cet homme extraordinaire naquit l'an 1648 de Jean Legier Con^t en la cour des aides de guyenne et de dame anne de Mantet Il fut reçu à l'oratoire à Paris le 11 9^bre 1666 Il enseigna les humanités avec une très grande distinction, il avait une mémoire extraordinaire aussy apprit-il le grec, le latin, l'hebreu les langues savantes et apprit par cœur presque tout Virgile et tout Cicéron. Après la revocation de l'Edit de nantes il fut envoyé avec qq autres prêtres de l'oratoire prêcher la controverse aux huguenots a son retour il vint demeurer à Paris où il continua qq temps ses conférences. Ensuite il s'appliqua continuellement à l'etude de l'Ecriture S^te La connaissance qu'il avait des langues savantes et sa mémoire lui servirent infiniment, il apprit l'ecriture S^te par cœur en grec et en hébreu et en latin sa g^de solitude car il ne voyait personne le jetta dans mille chimères et mille visions qui n'ont fait qu'augmenter tant qu'il a vécu

Il fit un système qu'il debita à quelques jeunes gens qu'on ne saurait detailler on sait seulement que jamais personne de bons sens n'a pu l'approuver, il n'en a dit que quelques parties de à 99 jeunes gens de l'oratoire et à M l'abbé Joly, doyen de Langres. Mr le Card de Noailles s'en plaignit au P de Latour gal de l'oratoire. Mr le Mur chanoine de St Honoré et le P. Pouget furent nommés pour examiner ses écrits. Sa conclusion fut que le père de la Tour s'engagea auprès de son Eminence qu'il empecherait qu'aucun de ses ouvrages ne parut. M Joly ayant menacé d'en donner une partie au public, le P. de Gennes de l'oratoire était tout prêt à répondre, mais rien ne parut. Il s'imaginait qu'il ne mourrait pas, qu'en 1650 il serait mandé au concile qui se tiendrait sur le retour des Juifs, qu'interrogé par les pères il serait condamné à avoir le fouet castigans ajoutait-il, castigavit me et morte non tradidit me, qu'ensuite les pères voyant qu'on s'était trompé sur son compte le manderaient de nouveau et le choisiraient pour conduire les Juifs à Jérusalem. Il meprisait egalement les Jésuites et les Jansenistes et avait les idées les plus extravagantes qu'on puisse s'imaginer Il faisait au jour la nuit, se levait à 11h.

disait sa messe après midi et composait le reste de la journée, il passait la nuit à chanter des psaumes Hébreux et se couchait sur les 2 ou 3 heures. Comme il était visionnaire en toute sa conduite, allant un jour aux commodités il se laissa tomber et fut marqué au visage. Il prit alors la résolution de ne plus aller aux commodités, et se fit acheter 5 mains de gros papier gris, et les mit dans son cabinet. Il faisait ensuite son cas sur une feuille et en mettant une autre par dessus. Quand il fut attaqué de la maladie dont il ~~mourut~~ est mort, le p. de la Tour fut à sa chambre où personne n'entrait jamais. La mauvaise odeur le saisit d'abord, il fit examiner ce que c'était et nettoyer tout sur le champ. Ce qui fut cause d'une pointe que fit le p. de la Boissière. Le p. Léger dit-il, a fait un ~~ba~~ legs à ses disciples; il leur laisse 5 vol. de cas réservés. Le p. de la Tour fit tout au monde pour le porter à se confesser. Le p. Légier lui répondait en riant qu'il ne mourrait pas. il insista - enfin par pure déférence il se confessa au p. Champion (Père Pierre) qui un peu prévenu en sa faveur s'imaginait toujours lorsqu'il fut mort qu'il allait ressusciter. Sa mort arriva l'an 1729 il

etait dans sa 84e année. Cette mort fit tellement impression sur tous ses disciples qu'ils renoncèrent tous sur à la doctrine et à ses visions, on a dit que les Jésuites et les prêtres de l'oratoire avaient en la personne des pères Hardouin et Leger 2 fous très scavants à cette différence que les Jésuites ont permis que le p. Hardouin donnât ses visions au public et que les prêtres de l'oratoire plus sages n'ont pas voulu que rien ait paru car le p de la Tour fit enlever d'abord après sa mort ses papiers et on n'en a plus ouï parler

Ouvrages.

I <u>On a vu de luy des odes et des hymnes d'une très grande beauté</u>